

La fin de l'Empire ottoman et l'importance du traité de Lausanne

Le traité de paix signé à Lausanne conclut la Première Guerre mondiale et la guerre de libération nationale turque, c'est-à-dire une décennie de conflits, mais aussi un cycle de guerres remontant au moins au XIX^e siècle. Si on prend le cas de la Grèce, un siècle de guerres se termine en 1923. Malgré toutes les crises (crises de Chypre en 1964 et 1974 ; crises de la mer Égée en 1987, 1996 et 2021-2022) qui ont opposé les deux pays, il n'y a eu aucune guerre depuis.

I) La lutte de l'Empire ottoman pour sa survie (1876-1918)

A) Bulgarie et Crète

La révolte grecque de 1821-1829 sert d'exemple, pour la forme de la société secrète, l'importance de l'intervention étrangère et la pratique de la purification ethnique contre les musulmans et les juifs¹. Pourtant, entre 1839 et 1856, une série de mesures législatives ont garanti l'égalité civile pour les non-musulmans, ce qui s'est traduit, entre autres, par une augmentation progressive du nombre de fonctionnaires chrétiens.

De fait, le mouvement national bulgare est, initialement, un mouvement loyaliste, dont l'ennemi n'est pas l'État ottoman mais l'Église grecque-orthodoxe. Il obtient la restauration de l'Église nationale bulgare en 1860. Mais il se divise ensuite entre autonomistes-loyalistes, pour qui les Bulgares doivent devenir aux Turcs ce que les Hongrois sont aux Autrichiens (transformation de l'Empire d'Autriche en Empire d'Autriche-Hongrie en 1867) et séparatistes violents. Or, l'actuelle Bulgarie compte entre 45 et 49 % de musulmans², auxquels il faut ajouter les Juifs et les Bulgares catholiques, aussi hostiles à l'indépendance que ne le sont les musulmans³, les paysans non politisés et les autonomistes-loyalistes.

Les indépendantistes optent donc pour la stratégie de la provocation en 1876 : massacrer un millier de Turcs et de Pomaks, provoquer ainsi des représailles meurtrières sur les civils orthodoxes, puis mener une campagne de presse, notamment en Grande-Bretagne, avec le soutien des fondamentalistes protestants, afin de neutraliser le turcophile Disraeli, et en Russie, afin de faciliter une intervention russe. Au total, de 1876 à 1878, au moins 260 000 Turcs et Pomaks, vraisemblablement 300 000, sont ainsi assassinés ; et plus de 500 000 expulsés, parmi lesquels des Tatars de Crimée, partis dans les années 1860 sous la pression russe⁴. Il faut encore ajouter les victimes

¹ Louis de Bollmann, *Remarques sur l'état moral, politique et militaire de la Grèce, écrites sur les lieux*, Marseille, Carnaud et Simonin, 1822, <https://fatsr.org/wp-content/uploads/2021/09/Remarques-sur-l%C3%A9tat-moral-politique-et-militaire-de-la-Gr%C3%A8ce-Louis-De-Bolmann-Les-Imprimeries-R%C3%A9unies-de-Carnaud-et-Simonin-Marseille-1822.pdf> ; Alfred Lemaître, *Musulmans et chrétiens. Notes sur la guerre d'indépendance grecque*, Paris, G. Martin, 1895 ; Hervé Mazurel, *Vertiges de la guerre. Byron, les philhellènes et le mirage grec*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

² Ömer Turan, *The Turkish Minority in Bulgaria (1878-1908)*, Ankara, Türk Tarih Kurumu, 1998, pp. 79-98.

³ Sur le loyalisme des Bulgares catholiques : « Correspondance — Constantinople », *Les Missions catholiques*, 10 septembre 1880, p. 434.

⁴ Justin McCarthy, *Death and Exile. The Ethnic Cleansing of Ottoman Muslims, 1821-1922*, Princeton, Darwin Press, 1995, pp. 59-108 ; William H. Holt, *The Balkan Reconquista and Turkey's Forgotten Refugee Crisis*, Salt Lake City, University of Utah Press, 2019, pp. 105-213 ; Bilâl Şimşir, *Un exode turc. 1877-1878*, Ankara, Türk Kültürünü Araştırma Enstitüsü, 1968.

juives d'un antisémitisme bulgare fort à l'époque⁵, et jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il n'est plus que résiduel aujourd'hui. Une Grande Bulgarie est proclamée par le traité de San Stefano, en 1877 ; mais le gouvernement Disraeli se ressaisit, et obtient à la conférence de Berlin, des pertes moins sévères, tout en étant lourdes. La Bulgarie est réduite à une petite principauté tributaire de l'Empire ottoman ; une Roumélie orientale, autonome, est établie (mais annexée unilatéralement par la Bulgarie en 1885). L'Autriche-Hongrie administre la Bosnie-Herzégovine sans l'annexer. La Russie prend Kars et Ardahan, positions stratégiques, et obtient une indemnité de guerre.

La Constitution ottomane, proclamée en 1876, est suspendue en 1878, le sultan Abdülhamit II trouvant le contexte trop difficile pour permettre son application. C'est le début de trente ans de modernisation autoritaire : création d'écoles, début de l'enseignement secondaire féminin, construction de chemins de fer (majoritairement par des étrangers), extension du télégraphe, autorisation pour les fonctionnaires de consommer de l'alcool sans se cacher (du moment que c'est avec modération), etc.⁶

Les nationalistes arméniens tentent de s'inspirer du modèle bulgare, notamment lors des insurrections de 1894, 1895 et 1896, mais ils échouent à obtenir une intervention étrangère⁷.

Les insurgés crétois ont davantage de succès dans les années 1890. Une révolte crétoise a lieu en 1866-1867, sous l'inspiration russe, mais les Franco-Britanniques dissuadent Saint-Pétersbourg, puis Athènes d'attaquer. Un statut d'autonomie est ensuite promulgué, ce qui n'empêche pas une agitation ponctuelle ensuite. Une nouvelle révolte éclate dans les années 1890, puis s'y ajoute la guerre gréco-turque de 1897, durant laquelle l'armée ottomane met l'armée hellénique en déroute. La situation est infiniment plus sérieuse en Crète. Les insurgés grecs brûlent vifs des musulmans dans des mosquées, des femmes enceintes sont éviscérées, etc., alors que la génération précédente (les insurgés de 1866-1867) était beaucoup moins violente envers les civils. Au moins 2 000 personnes sont sauvées du carnage par la marine française et la marine italienne⁸.

La Grèce doit payer une indemnité importante, elle perd quelques communes stratégiquement placées en Grèce continentale, mais l'autonomie de la Crète est renforcée : le gouverneur doit être approuvé par Athènes ; le haut-commissaire représentant les puissances est un prince grec. L'émigration continue après 1897, évidemment. Dans les années 1870, la Crète compte environ 120 000 chrétiens (qui ne sont pas tous nationalistes) et 90 000 musulmans⁹. Elle n'en compte plus guère en 1913. Les derniers s'en vont en application de l'accord d'échange de populations signé à Lausanne en janvier 1923.

B) Révolution jeune-turque et guerres balkaniques

⁵ Zvi Keren « The Fate of the Jewish Communities of Kazanlık and Eski-Zagra in the 1877/8 War » et Tetuya Sahara, « Anti-Semitism in the Ottoman Empire and the Implications for Russia » dans Ömer Turan (dir.), *The Ottoman-Russian War of 1877-78*, Ankara-Tokyo, METU/Meiji University, 2007, pp. 113-138.

⁶ François Georgeon, *Abdülhamit II, le sultan-calife*, Paris, Fayard, 2003.

⁷ Ibid. ; Gaston Auboyneau, *La Journée du 26 août 1896 à la Banque impériale ottomane*, Villeurbanne, Imprimerie Chaix, 1912 ; Kâmurân Gürün, *Le Dossier arménien*, Paris, Triangle, 1984, pp. 180-201 ; Justin McCarthy, Cemalettin Taşkıran et Ömer Turan, *Sasun: The History of an 1890s Armenian Revolt*, Salt Lake City, University of Utah Press, 2014 ; Jeremy Salt, *Imperialism, Evangelism and the Ottoman Armenians, 1878-1896*, Londres-Portland, Frank Cass, 1993, pp. 1-80 et 111-135.

⁸ Victor Bérard, *Les Affaires de Crète*, Paris, Armand Colin, 1900, pp. 247-249 et 275.

⁹ Kemal Karpat, *Ottoman Population. Demographic and Social Characteristics*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985, p. 117.

La révolution de juillet 1908 est non-violente ; son principal résultat est la restauration de la Constitution. Le terme « Jeune-Turc » s'emploie surtout à l'extérieur à l'Empire ottoman — au point que, jusque récemment, la seule version turque était une translittération (*Jön Türkler*) plutôt qu'une traduction (*Genç Türkler*). De fait, le Comité Union et progrès (CUP) compte des musulmans non-turcs, comme l'Albano-Égyptien Sait Halim Pacha (secrétaire général du CUP et Grand vizir de 1913 à 1917), des Juifs, comme Emmanuel Carasso (député de 1908 à 1918), et des chrétiens, comme Bedros Hallaçyan, ministre de 1909 à 1911, vice-président de l'Assemblée nationale à partir de 1911, membre du comité central du CUP de 1912 à 1915, représentant de l'Empire ottoman à la Cour internationale d'arbitrage de 1915 à 1916, puis président de la commission chargée de réécrire le code commercial ottoman de 1916 à 1918 ; Artin Bosgezenyan, député d'Alep de 1908 à 1918 ; et Zareh Dilber, sénateur de 1911 à 1922¹⁰ — auxquels on peut ajouter les sénateurs Manuk Azaryan et Aristidi Yorgancioğlu Paşa, sans étiquette, mais amis personnels de dirigeants du CUP, comme Talat Pacha¹¹. L'école des officiers s'ouvre aux non-musulmans ; les premiers chrétiens et le premier juif en sortent diplômés en 1911.

Pourtant, dès l'automne 1908, la Crète annonce unilatéralement son rattachement à la Grèce. Certes, il n'est effectif qu'en 1913 seulement, mais cette annonce entame encore un peu plus les promesses faites à Berlin en 1878. De façon plus grave, l'Autriche-Hongrie annonce, dans le même temps, l'annexion — tout autant unilatérale, et en violation du traité de Berlin — de la Bosnie-Herzégovine, ce qui suscite une résistance musulmane et serbe, les deux coopérant d'ailleurs sans grande difficulté¹² — aussi ironique que cela paraisse au vu de la guerre de 1992-1995. En violation du traité de Berlin, là encore, et toujours à l'automne 1908, la Bulgarie proclame son indépendance totale. Certes, des arrangements financiers sont trouvés en 1909 pour les deux derniers cas (la Russie renonce au reliquat de son indemnité de guerre datant de 1878 et la Bulgarie lui paie l'ancien tribut ; l'Autriche-Hongrie paie au gouvernement ottoman un montant équivalent aux propriétés publiques de Bosnie-Herzégovine), mais il se confirme que les traités sont une bien mince garantie pour l'Empire ottoman.

Malgré ces trois crises, le gouvernement constitutionnel survit à la tentative de coup d'État réactionnaire, en avril 1909 ; accusé (à tort ou à raison, la question n'a jamais été résolue) d'avoir participé à destitution d'Abdülhamit. Le CUP renforce sa présence au gouvernement ; il en profite pour imposer un assainissement partiel des finances publiques, une certaine rationalisation de l'administration et la nationalisation de la Liste civile (les domaines personnels du sultan déchu).

La situation se dégrade en septembre 1911, quand l'Italie attaque la Libye, profitant de la crise franco-allemande à propos du Maroc. En effet, cette crise oppose les deux dernières puissances qui veulent le maintien de l'Empire ottoman, mais qui ont chacune intérêt à avoir l'Italie de leur côté en cas de guerre.

En juillet 1912, l'Entente libérale renverse par la force le gouvernement des Jeunes-Turcs — qu'elle aime à présenter comme l'instrument d'un « complot judéo-maçonnico-dönme¹³ ». Le nouveau cabinet ne voit pas la guerre venir, pendant des mois, malgré l'avertissement de la France et malgré

¹⁰ « Échos », *La Patrie*, 22 janvier 1911, p. 30 ; Feroz Ahmad, *The Young Turks and the Ottoman Nationalities. Armenians, Greeks, Albanians, Jews and Arabs, 1908-1918*, Salt Lake City, University of Utah Press, 2014, p. 93.

¹¹ S.R. Marine, Turquie, n° 532, 4 avril 1919, Centre des archives diplomatiques de Nantes, 36 PO/1/7.

¹² Catherine Horel (dir.), *1908, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, cent ans après*, Berne, Peter Lang, 2011.

¹³ Chérif Pacha, « Une mise au point », *Mècheroutiette*, 1^{er} novembre 1910, pp. 3-12 ; « Le danger des vertus négatives », *Mècheroutiette*, octobre 1911, pp. 29-34 ; « Un mémoire », *Mècheroutiette*, novembre 1911, pp. 32-38 ; « La ruine d'un Titan », *Mècheroutiette*, novembre 1912, p. 60.

la constitution de la Ligue balkanique, parrainée par la Russie¹⁴. C'est ainsi que l'Empire ottoman est pris par surprise en octobre 1912, lorsque la Bulgarie, la Grèce, la Serbie et le Monténégro attaquent. En janvier 1913, le CUP reprend le pouvoir par la force, mais il est déjà trop tard. Cependant, après le traité de Londres (30 mai 1913), qui met fin à la première guerre balkanique, la Bulgarie estime ne pas avoir étendu son territoire autant qu'elle le désirait, ce qui provoque bientôt la seconde guerre balkanique (juin-juillet 1913), opposant les Bulgares à tous les autres participants (Monténégro, Grèce, Serbie, Empire ottoman), ainsi qu'à la Roumanie, qui entend mettre au pas son voisin trop ambitieux. L'Empire ottoman reprend la Thrace orientale (région d'Edirne), mais renonce à reprendre la Thrace occidentale, qui est alors bulgare, car la Bulgarie deviendrait le seul membre de l'ex-Ligue à Balkanique à ne pas avoir gagné de territoire, ce qui causerait un désir de revanche et donc une alliance avec la Russie.

Les estimations du nombre de musulmans massacrés pendant la première guerre balkanique varient entre 2 et 300 000¹⁵. En y ajoutant ceux massacrés durant la seconde et ceux qui sont morts de malnutrition et d'épidémies en voulant de se sauver, le total est d'environ 1 450 000, auxquels il faut encore ajouter plus de 400 000 expulsés survivants¹⁶. Parmi ces victimes, se trouvent, là encore, des Tatars de Crimée, qui avaient fui (ou dont les parents avaient fui) un demi-siècle plus tôt.

Le témoignage des missionnaires catholiques français est tout à fait clair :

« Le supérieur des pères Conventuels, accompagné du curé de Saint-Antoine, me faisant visite, m'apprennent qu'à Dédéagatch, les comités bulgares ont massacré 400 Turcs. Beaucoup de ces derniers s'étaient réfugiés chez les chrétiens, une dizaine chez le curé, qui est un Conventuel. En voulant protéger la vie des Turcs, les pères ont été fort malmenés. Le père me fait aussi part de ses inquiétudes au sujet de ses religieux enfermés dans Andrinople [Edirne]. [...] »

M. Cazot me fait part de ses inquiétudes pour l'avenir. Les Grecs [orthodoxes] ne peuvent supporter les uniates [Grecs et Bulgares catholiques], les Bulgares non plus. Avec eux, ce sera la ruine de la mission. Pour le moment, les Grecs et Bulgares se comportent en Macédoine comme des Barbares, y compris les chrétiens indigènes : massacres, vols, viols, incendie, tels sont les méfaits quotidiens à l'égard des Turcs¹⁷. »

Il exact que les massacres entre chrétiens (en particulier des massacres de civils bulgares par des militaires grecs et vice-versa) sont fréquents. Le rapport de la Dotation Carnegie, publié en 1914, donne des preuves très précises sur les massacres de musulmans, les massacres entre chrétiens et les crimes contre les Juifs. Le rapport conclut que toutes les dispositions des conventions de Genève (1864) et La Haye (1899, 1907) ont été violées durant les guerres balkaniques¹⁸. Après les promesses

¹⁴ Osman Okyar, « Les rapports franco-turcs à l'époque d'Atatürk vus sous l'angle de la mission militaire de Fetih Okyar comme attaché militaire à Paris », dans Paul Dumont and Jean-Louis Bacqué-Grammont, *La Turquie et la France à l'époque d'Atatürk*, Paris, ADET, 1981, pp. 7-15.

¹⁵ Nedim İpek, « The Balkans, War and Migration », dans Hakan Yavuz et Isa Blumi (dir.), *War and Nationalism. The Balkan Wars, 1912–1913, and Their Sociopolitical Implications*, Salt Lake City, University of Utah Press, 2013, p. 648 ; Henry Nivet, *La Croisade balkanique*, Paris, France-Orient, 1913, p. 191.

¹⁶ Justin McCarthy, *Death and Exile...*, p. 339.

¹⁷ Rinaldo Marmara (éd.), *Témoignages lazarisites sur la guerre balkanique*, İstanbul, Les éditions Isis, 2011, p. 49.

¹⁸ Dotation Carnegie pour la paix internationale, *Enquête dans les Balkans*, Paris, Georges Crès & Cie, 1914, p. XXI.

du traité de Berlin, ce sont les promesses d'une guerre respectueuse des civils et blessés de guerre qui s'avèrent sans valeur.

C) *La Première Guerre mondiale*

L'Empire ottoman n'entre dans la guerre mondiale qu'en novembre 1914, après la plupart des autres belligérants européens. Il le fait pour sauver son existence, face aux ambitions russes de plus en plus affirmées depuis 1912 : soutien à la Ligue balkanique, demande insistante pour une autonomie arménienne en Anatolie orientale, alors que les Arméniens sont minoritaires partout, ambitions vers les Détroits¹⁹. Plus encore que la symbolique religieuse (prendre l'ancienne Constantinople, la « deuxième Rome »), non négligeable dans l'Empire des tsars, la dimension économique est fondamentale : 90 % des exportations de céréales passent par les Détroits. La poussée russe vers les mers libres remonte au XVIII^e siècle ; elle se retrouve encore aujourd'hui avec la guerre en Ukraine (même si ce n'est pas la seule raison de cette invasion). En avril 1913, le « journaliste » russe Antoine Bérézovsky-Olginsky déclare devant des Arméniens de Bitlis qui lui ont offert une réception :

« Vous savez bien sans doute que tous nos représentants dans la Turquie travaillent conjointement avec les Tachnakistes [Fédération révolutionnaire arménienne], par exemple à Van, Erzeroum [Erzurum], Bayazid, etc. [...]

N'entendez pas les promesses vagues de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, qui vous font peut-être entendre beaucoup de choses par les missionnaires. La Russie ne veut, et n'a jamais voulu vous envoyer de missionnaires : elle préfère vous envoyer ses canons et ses soldats plutôt que des missionnaires²⁰. »

Cette guerre qu'il n'a pas voulue, l'Empire ottoman doit la mener sur plusieurs fronts. Le coût humain en est énorme : 2 500 000 morts, rien que chez les musulmans anatoliens ; les pertes militaires s'élèvent à un peu plus de 460 000 (majoritairement des musulmans, mais pas seulement)²¹.

La bataille des Dardanelles (Çanakkale) est d'abord purement navale (février-mars 1915), puis amphibie (avril 1915-janvier 1916), c'est-à-dire combinant des affrontements navals et terrestres²². Elle très dure, mais, contrairement à beaucoup d'autres affrontements de la Première Guerre mondiale, est respectueuse du droit de la guerre. Les Turcs refusent les gaz de combat proposés par les Allemands ; ils préviennent avant de bombarder un objectif militaire à côté duquel un hôpital de

¹⁹ Mustafa Aksakal, *The Ottoman Road to War*, New York-Cambridge, Cambridge University Press, 2008 ; Kemal Karpat, « The Entry of the Ottoman Empire into World War I », *Belleten*, LXVIII/253, décembre 2004, pp. 687-733 ; Sean McMeekin, *The Russian Origins of the First World War*, Cambridge (Massachusetts)-Londres, Harvard University Press, 2011, pp. 1-114. La principale faiblesse de ces publications est leur description superficielle et inexacte de la politique française. Pour une mise au point là-dessus : Maxime Gauin, *The Relations between the French Republic and the Armenian Committees, from 1918 to 1923*, thèse de doctorat, Middle East Technical University, 2020, pp. 51-64.

²⁰ Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), La Courneuve, microfilm P 16744.

²¹ Justin McCarthy, *Muslims and Minorities. The Population of Ottoman Anatolia and the End of the Empire*, New York-Londres, New York University Press, 1983, pp. 133-139 ; Hikmet Özdemir, *The Ottoman Army. Disease and Death on the Battlefield*, Salt Lake City, University of Utah Press, 2008, p. 121.

²² Edward J. Erickson, *Gallipoli: Command under Fire*, Oxford, Osprey Publishing, 2015 ; Max Schiavon, *Le Front d'Orient. Du désastre des Dardanelles à la victoire finale*, Paris, Tallandier, 2014.

campagne est installé²³. De même, le directeur du service de santé de Tunis, le docteur Guégan, qui s'est occupé des blessés français les plus graves rapporte que « la réponse fut unanime : tous avaient été parfaitement soignés par les infirmiers ottomans²⁴. » C'est une des raisons pour lesquelles les généraux français et britanniques (typiquement Henri Gouraud) penchent, à partir de 1919, pour une paix négociée avec les kémalistes²⁵.

Le front du Caucase est important en soi, mais ni la Russie ni l'Empire ottoman n'ont les moyens d'y envoyer des masses d'hommes²⁶. D'où l'utilité, pour le commandement tsariste, des volontaires arméniens : beaucoup connaissent le pays, en sus du nombre (environ 50 000) qu'ils apportent²⁷. À l'intérieur de l'Empire ottoman, les révoltes des nationalistes arméniens revêtent une importance particulière, car les insurgés concentrent leurs attaques sur la logistique, dans une région où il n'y pas de chemin de fer et peu de routes capables de transporter ce dont l'armée a besoin²⁸. En effet, outre les obstacles naturels, la Russie s'était réservé le nord-est anatolien lors du partage des régions ottomanes pour la construction de réseaux de chemin de fer, en sachant pertinemment qu'elle n'avait ni les moyens ni l'envie d'en construire : le but était d'empêcher les Ottomans de pouvoir mobiliser en masse, devant la frontière russe. Les Français préparaient une telle construction, à la veille du conflit, mais ont été pris de court²⁹. Or, depuis le XIX^e siècle, la question logistique a changé d'ampleur ; les observateurs militaires l'ont encore vu lors de la guerre russo-japonaise de 1904-1905, avec les besoins accrus en munitions des deux côtés.

L'armée ottomane est, pour l'essentiel, au front. Il devient donc de plus en plus difficile d'écraser les révoltes par des moyens conventionnels. La méthode ottomane, depuis les années 1870 au moins, contre les insurgés bulgares, arabes, kurdes et arméniens, consiste à concentrer des grosses unités, puis partir à la rencontre des insurgés, pour les écraser. Où trouver de telles unités en pleine guerre mondiale³⁰ ? La révolte de Van, en avril 1915, fait perdre une province (vilayet) presque entière aux Ottomans. S'y ajoute, en mai, la crainte que d'autres révoltes de même gravité ne se déclenchent, au vu des soulèvements à Sivas, par exemple ; et la crainte d'un débarquement franco-anglais depuis Chypre, pour couper la seule voie de chemin de fer reliant Istanbul aux provinces arabes, au moment où la révolte de Zeytun, malgré sa répression, suscite de plus en plus d'émules dans la province d'Adana, où le chemin de fer passe près de la mer. D'où le choix de la technique utilisée par l'armée espagnole contre les indépendantistes cubains en 1896-1898, par l'armée britannique en 1899-1902

²³ Lettre du lieutenant Martin à Pierre Loti, reproduite dans Pierre Loti, *La Mort de notre chère France en Orient*, Paris, Calmann-Lévy, 1920, p. 277, <https://archive.org/details/lamortdenotrech00lotiuoft/page/276/mode/2up>

²⁴ Ibid., pp. 282-285 (citation p. 282).

²⁵ Léon Rouillon, *Pour la Turquie. Documents*, Paris, Grasset, 1921, p. 55.

²⁶ Ozan Arslan, « The 'Bon pour l'Orient' Front: Analysis of Russia's Anticipated Victory over the Ottoman Empire in World War I », *Middle East Critique*, XXIII-2, 2014, pp. 175-188.

²⁷ Dépêche du consul britannique à Batoum, 25 octobre 1914, Muammer Demirel (éd.), *British Documents on Armenians (1896-1918)*, Ankara, Yeni Türkiye, 2002, p. 665 ; Avétis Aharonian et Boghos Nubar, *La Question arménienne devant la conférence de la paix*, Paris, Imprimerie Dupont, 1919, p. 3 ; Gabriel Korghanooff (Gorganian), *La Participation des Arméniens à la guerre mondiale sur le front du Caucase (1914-1918)*, Paris, Massis, 1927, pp. 9-53.

²⁸ Edward J. Erickson, *Ottomans and Armenians. A Study in Counter-Insurgency*, New York-Londres, Palgrave MacMillan, 2013, pp. 168-182.

²⁹ Jacques Thobie, *La France et l'est méditerranéen depuis 1850*, Istanbul, Les éditions Isis, 1993, pp. 183-206.

³⁰ Edward J. Erickson, *Ottomans and Armenians...*, pp. 7-96.

et par l'armée américaine contre les indépendantistes philippins au même moment : déplacer les civils pour les empêcher de ravitailler — de gré ou de force — les insurgés³¹.

Les pertes des Arméniens ottomans sont souvent discutées, ce qui est soi justifié. Les meilleures estimations tournent autour de 600 à 650 000 toutes causes confondues³², dont 150 000 morts à cause du déplacement vers le Caucase par l'armée russe (sur 300 000 personnes déplacées) et 50 000 lors des épidémies à Erevan en 1918-1919³³. Malheureusement, les pertes musulmanes sont beaucoup moins discutées, or le nombre de musulmans massacrés par des nationalistes arméniens, en Anatolie, de 1914 à 1918, dépasse les 510 000³⁴. Dès la fin de 1914 (le premier document en ce sens est daté du 1^{er} décembre), et plus encore en 1915, des officiers tsaristes se plaignent des crimes commis par des volontaires arméniens, car ces actes rendent la domination russe en Anatolie orientale fort difficile, en provoquant une résistance désespérée de la population musulmane, notamment kurde³⁵. De même, en 1919, le capitaine Emory H. Niles et Arthur E. Sutherland, membres de la mission dirigée par le général Harbord, chargés d'enquêter sur les provinces les plus orientales de l'Anatolie, indiquent :

« Au début, nous accueillîmes ces récits avec un grand scepticisme, mais l'unanimité des témoins, le désir évident que ceux-ci avaient de parler de ce qu'ils avaient subi, la haine des Arméniens, et, surtout, les preuves matérielles nous ont convaincus de la véracité générale des faits suivants : premièrement, des Arméniens ont massacré des musulmans en grand nombre, avec bien des raffinements de cruauté ; et, deuxièmement, les Arméniens sont responsables du plus grand nombre de destructions dans les villes et les villages³⁶. »

De même, le prisonnier de guerre français Francis Gutton, parlant des agissements de « la Légion arménienne en pleine débâcle et se vengeant sur des innocents », note que « vers dix heures du soir [le 21 avril 1918], nous arrivons dans les ruines du hameau de Sanssar Déré (le ruisseau des Martres). La seule maison restée à peu près debout est emplies de cadavres³⁷ ! »

C'est probablement une des raisons pour lesquelles Raymond Poincaré, président de la République de 1913 à 1920, puis président du Conseil (chef du gouvernement) de 1922 à 1924, donc pendant la conférence de Lausanne, ne manifeste aucune sympathie envers les Arméniens, encore moins leurs éléments nationalistes. En effet, par sa position de président de la République, mais aussi en tant qu'artisan de l'alliance franco-russe contre l'Allemagne, il ne peut ignorer l'embarras causé aux forces russes par les massacres et autres crimes perpétrés par les volontaires arméniens.

³¹ Ibid., pp. 143-212; Justin McCarthy, Esat Arslan, Cemalettin Taşkıran et Ömer Turan, *The Armenian Rebellion at Van*, Salt Lake City, University of Utah Press, 2006, pp. 176-232 et 258.

³² Guenter Lewy, *The Armenian Massacres in Ottoman Turkey*, Salt Lake City, University of Utah Press, 2005, pp. 235-239; Justin McCarthy, *Muslims and Minorities...*, pp. 121-130; Justin McCarthy, "The Population of the Ottoman Armenians" dans Türkaya Ataöv (dir.), *The Armenians in the Late Ottoman Period*, Ankara, TTK/TBMM, 2002, pp. 65-85.

³³ Colonel Chardigny, La question arménienne, 30 octobre 1919, Service historique de la défense (SHD), 16 N 3187, dossier 4 ; Richard Hovannisian, *Armenia on the Road to Independence*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press, 1967, p. 67.

³⁴ Jeremy Salt, *The Unmaking of the Middle East*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press, 2008, p. 67.

³⁵ Michael A. Reynolds, *Shattering Empires. The Clash and Collapse of the Ottoman and Russian Empires, 1908-1918*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 2011, pp. 156-158.

³⁶ Justin McCarthy, « The Report of Niles and Sutherland », XI. *Türk Tarih Kongresi*, Ankara, TTK, 1994, tome V, pp. 1828-1830, https://louisville.edu/a-s/history/turks/Niles_and_Sutherland.pdf

³⁷ Francis Gutton, *Prisonnier de guerre chez les Turcs. Une captivité pas comme les autres. 1915-18*, Paris, Bibliothèque du Comité d'histoire de la captivité, 1976, pp. 75-76.

Il va de soi, cela dit, qu'un crime n'en n'excuse pas un autre, et c'est précisément la raison pour laquelle le gouvernement ottoman réprime pendant la guerre la violence homicide, les viols et les pillages dont est victime une partie de la population arménienne³⁸ : au total, 1 397 condamnations sont prononcées entre octobre 1915 et janvier 1917³⁹.

Au sud, c'est un double front. Les Ottomans tentent de prendre le canal de Suez, pour couper une route d'approvisionnement essentielle. L'armée ottomane occupe le Sinaï, mais elle échoue à prendre le canal. En sens inverse, les Britanniques ne finissent par percer ce front qu'à partir de la fin de 1917. Après quoi, ils entament une conquête de la Syrie ottomane.

Au sud-est, la bataille de Kut el-Amara, en 1916, se solde par un désastre pour l'armée britannique, qui compte alors davantage de prisonniers qu'à n'importe quel moment entre la bataille de Yorktown (1781) et la prise de Singapour par l'armée japonaise (1942)⁴⁰. Le général Charles Townshend, commandant britannique, apprécie le traitement qu'il reçoit et devient favorable, non seulement aux Turcs ordinaires, mais aussi à Enver⁴¹, et annonce qu'il témoignera pour lui s'il est arrêté par les autorités britanniques. Ces bonnes dispositions n'empêchent pas l'occupation de Mossoul, fin 1918, en violation de l'armistice, et malgré les protestations répétées du gouvernement ottoman. Les Britanniques s'emparent de la ville et de ses environs, qui n'étaient pas occupés au moment de l'armistice⁴². Cette question fait plus tard l'objet de longs débats à Lausanne.

II) La guerre de libération nationale turque (1919-1922)

A) Essor, déboires et premières victoires (1919-1920)

Dès la fin de 1918 et les premiers mois de 1919, des officiers turcs manifestent leur volonté de ne pas laisser dépecer les territoires à majorité turque de l'Empire ottoman, et d'y résister par la force si nécessaire. Le général de corps d'armée Mustafa Kemal (Atatürk), seul général ottoman qui soit invaincu durant la Première Guerre mondiale, est l'un d'eux⁴³. À partir de mai 1919, il cristallise ces mouvements éparés. Posons ici deux constats à ne jamais séparer : la volonté de se battre face à une paix inique, aurait renversé de toute façon le traité de Sèvres ; mais Kemal Atatürk est le seul capable d'obtenir tout ce qui est finalement obtenu, l'unique commandant qui puisse mener la lutte militaire et diplomatique avec une telle efficacité.

Le débarquement grec à Izmir, justifié au préalable par une campagne de fausses nouvelles sur des « massacres » et risques de « massacres » contre les chrétiens de la province, est sanglant : environ

³⁸ Télégramme du ministre de l'Intérieur à la préfecture de Niğde, 8 septembre 1915 ; Télégrammes du ministre de l'Intérieur au préfet de Konya, 9 et 18 septembre 1915 ; Télégramme du ministre de l'Intérieur au préfet de Sivas, 26 septembre 1915 ; Minutes du conseil des ministres, 29 septembre 1915, Hikmet Özdemir et Yusuf Sarıay (éd.), *Turkish-Armenian Conflict Documents*, Ankara, TBMM, 2007, pp. 259, 261, 267, 281 et 294 ; Yusuf Sarıay, « The Relocations (Tehcir) of Armenians and the Trials of 1915–16 », *Middle East Critique*, XX-3, automne 2011 pp. 299-315.

³⁹ Stanford Jay Shaw, *The Ottoman Empire in World War I*, Ankara, TTK, tome II, 2008, pp. 1098-1099.

⁴⁰ Edward J. Erickson, *Ottoman Army Effectiveness in World War I. A Comparative Study*, Londres-New York, Routledge, 2007, pp. 61-89.

⁴¹ Charles Townshend, *Ma campagne de Mésopotamie (1915-1916)*, Paris, éditions de la *Nouvelle Revue critique*, 1929, pp. 238-239.

⁴² *La Question de Mossoul, de la signature du traité d'armistice de Moudros, (30 octobre 1918), au 1^{er} mars 1925*, İstanbul, Ahmed Ihsan, 1925.

⁴³ Gwynne Dyer, « The Origins of the 'Nationalist' Group of Officers in Turkey 1908-18 », *Journal of Contemporary History*, VIII-4, octobre 1973, pp. 159-164.

300 Turcs sont tués du 15 au 17 mai ; les viols sont fréquents, les pillages (contre des commerces turcs, mais aussi ouest-européens), encore plus. Les massacres ne cessent pas le 17 mai, loin de là. À Menemen, toujours en 1919, entre 2 et 300 sont assassinés dans la ville, 700 dans les villages⁴⁴. Toutefois, il sert de coup de fouet, du moins en Anatolie occidentale, stimulant le soutien au mouvement national turc naissant, à l'inverse de l'occupation italienne, qui est très douce. Le mouvement kémaliste fait des progrès rapides durant l'année 1919, d'autant que l'Italie lui livre des armes dès la fin de juin 1919. En janvier 1920, le gouvernement britannique se résout à accepter, comme le souhaitent les gouvernements français et italien, qu'Istanbul reste aux Turcs. En février, il accepte, toujours à la demande du gouvernement français, que Trabzon aussi reste turque⁴⁵. Mais en mars-avril, le Premier ministre David Lloyd George utilise une version falsifiée de la révolte de Maras et le chantage au charbon au charbon envers la France, pour durcir les conditions de paix à la conférence de San Remo (avril 1920) : la promesse de Trabzon est soumise, elle aussi, à l'arbitrage du président américain Woodrow Wilson, et les Turcs seraient privés d'Istanbul en cas de non-exécution du traité de paix⁴⁶.

En août 1920, la signature du traité de Sèvres⁴⁷, qui reprend presque intégralement le texte de San Remo, consacre la faillite du gouvernement de Damat Ferit Pacha, qui a tout misé sur la soumission au Royaume-Uni. Avant même la signature du traité, le groupe d'Ahmet Anzavur, seule apparence de force militaire musulmane contre le mouvement kémaliste, ne représentait plus rien.

Toujours en 1920, l'aide soviétique (en armes et en or) vient s'ajouter à l'aide italienne. Cette aide est significative, mais la confiance ne règne pas entre Ankara et Moscou, et pour cause : si la Turquie est utile aux Soviétiques contre le Royaume-Uni, ils veulent garder Kars et Ardahan (acquises par l'Empire russe en 1878) pour l'Arménie et la Géorgie, encore indépendantes, mais qu'ils entendent soviétiser ; ce qu'ils envoient n'est jamais suffisant pour battre de façon décisive les Grecs et ils le savent ; et ils se cherchent des moyens de pression en Turquie même⁴⁸. Mustafa Kemal (Atatürk) attend le bon moment pour manifester sa force. L'occasion lui est offerte en septembre 1920 : l'Arménie attaque la Turquie pour tenter d'appliquer le traité de Sèvres (bien que l'arbitrage Wilson n'ait pas encore été officiellement notifié) ; en Arménie même, les massacres et expulsions de musulmans s'intensifient durant le printemps et l'été 1920 (plusieurs dizaines de milliers de morts)⁴⁹, pour se débarrasser d'une population qui était encore majoritaire sur une large part du territoire arménien, comme l'admet le

⁴⁴ S.R. Marine, Turquie, n° 717, 20 mai 1919 ; n° 740, 29 mai 1919 ; n° 772, 2 juin 1919, SHD, Vincennes, 1 BB⁷ 232 ; Rapport de la commission d'enquête franco-anglo-italo-américaine, octobre 1919, *Documents on British Foreign Policy*, Londres, HMSO, First Series, tome II, 1948, pp. 239-246 ; Celâl Bayar, *Ben de yazdım* (« Moi aussi, j'ai écrit »), İstanbul, Sabah kitapları, 1997 (1^{re} éd., 1972), tome VIII, p. 68.

⁴⁵ Berthelot's proposal regarding the treaty of peace with Turkey, 11 January 1920, Tolga Başak (éd.), *British Documents on the Armenian Question (1912-1923)*, Ankara, AVİM, 2018, p. 286 ; British Secretary's Notes of a Conference of Foreign Secretaries and Ambassadors, 27 February 1920, *Documents on British...*, tome VII, pp. 280-281 ; Télégramme de Paul Cambon, de la part de Philippe Berthelot, 28 février 1920, AMAE, P 1393.

⁴⁶ British Secretary's Notes of a Meeting of the Supreme Council, 25 April 1920, *Documents on British...*, volume VIII, pp. 177-178 ; Robert Zeidner, *The Tricolor over the Taurus*, Ankara, TTK, 2005, pp. 228-232.

⁴⁷ <https://fatsr.org/wp-content/uploads/2020/07/Trait%C3%A9-de-S%C3%A8vres-10-ao%C3%BBt-1920.pdf>

⁴⁸ Visite de Férid Bey à M. de Peretti, 1^{er} juillet 1922, AMAE, P 1533 ; Salâhi Sonyel, *Turkish Diplomacy, 1918-1923. Mustafa Kemal and the Turkish National Movement*, Londres-Beverly Hills, SAGE Publications, 1975, pp. 35-48.

⁴⁹ M. de Martel, haut-commissaire français au Caucase, à M. Millerand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, 20 juillet 1920, AMAE, P 16674 ; « Les musulmans en Arménie », *Le Temps*, 25 juillet 1920, p. 4 ; Jean Schlicklin, *Angora. L'aube de la Turquie nouvelle*, Paris, Berger-Levrault, 1922, p. 147, <https://fatsr.org/wp-content/uploads/2020/05/Angora-laube-de-la-Turquie-nouvelle-1919-1922-Jean-Schlicklin-%C3%A9dition-Berget-Levrault-Paris-1922.pdf>

ministre arménien de l'Intérieur dans ses Mémoires⁵⁰ ; fin août 1920, l'armée polonaise, abondamment pourvue par la France et galvanisée par l'instinct de survie, inflige une lourde défaite aux forces d'invasions soviétiques, puis contre-attaque en septembre, prenant des territoires à la Russie soviétique, qui doit ainsi détourner son attention du Caucase — d'autant que l'armée blanche du général Piotr Wrangel demeure dangereuse jusqu'en novembre 1920.

L'armée kémaliste obtient une victoire rapide et complète, reprenant Kars en octobre 1920 (puis Ardahan en février 1921, dans le contexte de l'invasion de la Géorgie par les Soviétiques). Contrairement à ce qui est parfois affirmé, la reprise de Kars ne s'accompagne d'aucun massacre de civils arméniens⁵¹. C'est sans doute l'une des opérations les plus intelligemment menées de libération nationale, et cela, grâce avant tout à Kemal Atatürk. Les Soviétiques sont mécontents, mais ne peuvent qu'entériner le nouveau fait existant ; ils s'emparent sans difficulté de l'Arménie, puis la soviétisent, ce qui est moins facile (la conquête n'est terminée qu'en juillet 1921). Par le traité de Gyumri/Gümrü/Alexandropol, signé dans la nuit du 2 au 3 décembre 1920⁵², l'Arménie répudie le traité de Sèvres, avant même que l'arbitrage Wilson soit officiellement notifié, ce qui fait tomber la partie arménienne du traité de Sèvres, ainsi que, de fait, la partie prévoyant un Kurdistan autonome.

À l'automne 1920, la presse française réclame la révision du traité de Sèvres, un accord qu'elle n'avait jamais apprécié⁵³. Le gouvernement de Georges Leygues déclare dès novembre qu'il n'en demandera pas la ratification par le Parlement.

B) *L'impossible compromis (janvier 1921-été 1922)*

En janvier 1921, Leygues est remplacé par Aristide Briand. Principal auteur de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, c'est un fin négociateur qui n'ignore pas pour autant les vertus de la fermeté. Il a lu, en 1920, les défenses des Turcs publiées par Pierre Loti et Claude Farrère. Il tient compte des demandes du maréchal Hubert Lyautey, résident général au Maroc, pour une paix juste avec les Turcs. Il choisit comme chef de cabinet Raymond Escholier, qui ne cache pas sa turcophilie ; son ministre de la Guerre, Louis Barthou, est un ami personnel de Pierre Loti, qu'il a aidé à publier des articles favorables aux Turcs en 1919⁵⁴. Dès janvier 1921, à la conférence de Paris, Briand obtient du

⁵⁰ Rouben Ter Minassian, *Le Défi de l'indépendance. Arménie 1919-1920*, Marseille, Taddée, 2021, pp. 17, 68, 91-92, 106, 121, 150, 157, 167, 180 et 183-185.

⁵¹ Henri Rollin, La situation en Turquie au 1^{er} décembre 1920, SHD, 1 BB⁷ 236 ; Georges Labourel, « Impressions de Turquie — Le vrai péril », *Le Gaulois*, 20 décembre 1920, p. 2 ; Heath Lowry, « American Observers in Anatolia ca. 1920: The Bristol Papers », dans *Armenians in the Ottoman Empire and Modern Turkey (1912-1926)*, Ankara: Boğaziçi University Publications, 1992, pp. 50-70.

⁵² http://diad.mfa.gov.tr/diad/kutuphane/Kurucu_Anlasmlar/gumru-anlasmasi-fransizca.pdf

⁵³ Henri Froideveaux, « Les crevasses du traité de Sèvres », *L'Asie française*, novembre 1920, pp. 344-346 ; Henry Franklin-Bouillon, « L'intérêt commun des alliés exige une politique nouvelle en Orient », *Le Matin*, 28 novembre 1920, p. 1 ; Henri Froideveaux, « Vers la révision du traité de Sèvres », *L'Asie française*, décembre 1920, pp. 392-394 ; « Le rouge et le vert », *Le Temps*, 2 décembre 1920, p. 1 ; Louis Rollin, « La trahison de la Grèce devrait nous rapprocher de la Turquie », *Le Journal*, 3 décembre 1920, p. 1 ; Berthe Georges-Gaulis, « La situation orientale », *L'Opinion*, 4 décembre 1920, pp. 627-628 ; Henri Mylès, « Ce qu'il faut faire avec les kémalistes », *L'Information*, 4 décembre 1920, p. 1 ; Commandant Olivier d'Etchegoyen, « Observés de Constantinople, le traité de Sèvres apparaît de plus en plus fragile, et Mustapha Kémal de plus en plus fort », *Le Matin*, 20 décembre 1920, pp. 1-2 ; « La France va-t-elle reprendre sa place en Orient ? », *Le Petit Journal*, 20 décembre 1920, p. 1.

⁵⁴ Raymond Escholier, *Souvenirs parlés de Briand*, Paris, Hachette, 1932, p. 168 ; Raymond Escholier, « En feuilletant les livres nouveaux », *Le Petit Journal*, 27 décembre 1921, p. 4 ; Claude Farrère, *Loti*, Paris, Flammarion, 1930, pp. 140-141 ; Fuat Pekin, *Atatürk et le maréchal Lyautey*, Nancy, Fondation Lyautey, 1961 ;

gouvernement britannique le principe d'une révision du traité de Sèvres⁵⁵. Elle est discutée à la conférence de Londres, en février-mars. Néanmoins, les concessions sont trop limitées : la province d'Izmir serait rendue aux Turcs, mais avec une présence militaire grecque dans la ville même ; l'Arménie wilsonienne est abandonnée, mais au profit d'un « Foyer national », territoire autonome très vaguement défini ; les Turcs n'obtiennent rien sur la Thrace orientale⁵⁶. Et de toute façon, ces concessions sont refusées par les Grecs.

L'armée grecque tente une offensive en janvier 1921, avant même la conférence de Londres, mais elle est arrêtée par les Turcs. Les Grecs n'obtiennent pas plus de succès avec leurs offensives de mars-avril. En août-septembre de la même année, les Grecs, mieux préparés cette fois, avancent vers Ankara, mais ils sont finalement arrêtés à la bataille de Sakarya ; leur élan offensif est définitivement brisé. Dans le même temps, les destructions et les massacres s'accroissent, pour deux raisons : l'ambition de prendre encore plus de territoires que ce qui a été prévu à Sèvres, en vidant de sa population musulmane et juive, le littoral anatolien de la mer de Marmara ; et la politique de la terre brûlée, plus à l'intérieur des terres cette fois, par dépit de perdre.

L'une des principales sources pour la première catégorie de crimes est le rapport de la Croix-rouge internationale, rédigé en 1921 par le Suisse Maurice Gehri. Gehri explique :

« L'enquête a été menée d'une manière impartiale. Tous les témoignages qui s'offraient, tant grecs et arméniens que turcs, ont été entendus.

La mission est arrivée à la conclusion que des éléments de l'armée grecque d'occupation poursuivaient depuis deux mois l'extermination de la population musulmane de la presqu'île. Les constatations faites — incendies de villages, massacres, terreur des habitants, coïncidences de lieux et de dates — ne laissent place à aucun doute à cet égard. Les atrocités que nous avons vues ou dont nous avons vu les traces étaient le fait de bandes irrégulières de civils armés (tcheti) et d'unités encadrées de l'armée régulière. Nous n'avons pas eu connaissance de cas où ces méfaits aient été empêchés ou punis par le commandement militaire. Les bandes, au lieu d'être désarmées et dissipées, étaient secondées dans leur action et collaboraient la main dans la main avec des unités régulières encadrées.

La presqu'île de Samanli-Dagh était, au moment de l'enquête, en deçà du front grec et n'a jamais été, depuis le début de l'occupation hellénique, un théâtre d'hostilités⁵⁷. »

S'agissant de la politique de la terre brûlée, Florence Billings (responsable du Near East Relief [NER] à Ankara) et Annie Allen (autre responsable du NER en Anatolie) acceptent de se rendre dans les zones dévastées, à la fin de l'été 1921, pour constater l'ampleur des destructions. Les deux missionnaires américaines concluent qu'outre les huit villages visités, cent vingt-deux autres ravagés après que des viols, des pillages et des assassinats y furent commis. Les missionnaires américaines ne discernent aucune nécessité militaire dans ces destructions. Le NER ne publie finalement pas le rapport Allen-Billings, craignant sans doute des réactions hostiles de ses donateurs. Les kémalistes de Lausanne le font imprimer dans cette ville, avec six autres textes (notamment le rapport Gehri et le témoignage

Alain Quella-Villéger, *La Politique méditerranéenne de la France : un témoin, Pierre Loti*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 172 ; Gérard Unger, *Aristide Briand, le ferme conciliateur*, Paris, Fayard, 2005.

⁵⁵ « Les événements amènent la Conférence à envisager la révision du traité de Sèvres », *L'Information*, 27 janvier 1921, p. 1.

⁵⁶ Draft proposals for modification of the treaty of Sèvres, *Documents on British...*, tome XV, pp. 380-381.

⁵⁷ Maurice Gehri, « Mission d'enquête en Anatolie », *Revue internationale de la Croix-rouge*, 15 juillet 1921, pp. 723-724.

d'un Français de Bursa), en 1922⁵⁸. Dès la fin de 1921, le gouvernement d'Ankara fait savoir qu'il demandera des réparations pour les dévastations causées. Il se sent d'autant plus conforté que, par l'accord d'Ankara du 20 octobre, la France évacue entièrement sa zone d'occupation autour d'Adana. Un accord verbal avec le négociateur français, Henry Franklin-Bouillon, prévoit la livraison d'armes à titre gratuit, qui intervient à partir de janvier 1922⁵⁹.

À la conférence franco-anglo-italienne de Paris, en mars 1922, des propositions d'armistice sont discutées. Elles marquent des progrès significatifs par rapport aux propositions de paix de Londres, l'année précédente. En particulier, la souveraineté turque sur toute l'Anatolie y est garantie. Mais l'intransigeance britannique (et, indirectement grecque) empêche que la restitution de la Thrace orientale et des Dardanelles figure dans le texte⁶⁰. Raymond Poincaré, qui a remplacé Briand en janvier 1922, prévient en vain Lord Curzon que ne pas faire cette concession en mars 1922 expose à se voir forcé d'en faire d'autres six mois plus tard — et c'est exactement ce qui se produit. Poincaré autorise, sinon encourage, la vente de tout ce que les kémalistes commandent à l'industrie militaire française, laquelle n'est que trop heureuse d'avoir des clients, après les traités de paix en 1919-1920 avec l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie, et la fin de la guerre polono-soviétique (traité de Riga, mars 1921). Dans le même temps, le navire *Cassard* est maintenu en rade de Mersin, pour dissuader la marine grecque de bombarder ce port⁶¹.

Le 2 juillet 1922, Poincaré fait comprendre qu'il laissera faire la reconquête militaire, choisie par Kemal en juin⁶². La proclamation de « l'autonomie » de l'Ionie en juillet 1922 (par le Comité de la défense nationale micrasiatique, une organisation gréco-arménienne créée en 1921) et le discours du Premier ministre britannique David Lloyd George, le 4 août, par lequel il annule unilatéralement la promesse de mars, concernant la pleine souveraineté turque en Anatolie, confirment Kemal (Atatürk) dans l'idée que son choix d'attaquer est le bon⁶³.

C) Les victoires décisives (août-septembre 1922)

En moins de deux semaines, l'armée turque obtient une victoire totale sur les forces grecques. La victoire du 30 août 1922 est particulièrement décisive. Elle le doit à un moral supérieur, mais aussi aux choix, par Kemal (Atatürk), de mener une attaque surprise à côté d'Afyon, là où on ne l'attendait pas, et à une stratégie offensive à la française mêlée à une conception allemande de l'encerclement. Dès le 2 septembre 1922, soit moins de dix jours après le début de la grande offensive turque, le chef

⁵⁸ *Inquiries in Anatolia*, Lausanne, 1922 (le rapport Allen-Billings est pp. 18-24).

⁵⁹ M. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, à M. Barthou, ministre de la Guerre, 11 janvier 1922, Christian Blaecher (éd.), *Documents diplomatiques français. 1922*, tome I, Berne, Peter Lang, 2007, pp. 70-72 ; Note au sujet des cessions de matériel militaire faites aux autorités turques, 5 mars 1922, SHD, 4 H 175, dossier 5.

⁶⁰ « La conférence de l'Orient », *Journal des débats*, 28 mars 1922, pp. 1-2.

⁶¹ Bulletin de renseignements n° 346, 27-29 juin 1922, pp. 3-4, SHD, 4 H 62, dossier 3 ; Bulletin de renseignements n° 348, 4-7 juillet 1922, p. 1, SHD, 4 H 62, dossier 4 ; Télégramme du général Gouraud au ministère des Affaires étrangères, 5 juillet 1922, AMAE, P 1378 ; Roger de Gontaut-Biron et L. Le Révérend, *D'Angora à Lausanne*, Paris, Plon, 1924, p. 100.

⁶² Télégramme de Raymond Poincaré au général Pellé, 2 juillet 1922, AMAE, P 1533.

⁶³ Télégramme d'Henri de Marcilly au ministère des Affaires étrangères, 12 juillet 1922 ; Télégramme de Michel Graillet au ministère des Affaires étrangères, 30 juillet 1922 ; Télégramme du général Pellé au ministère des Affaires étrangères, 23 août 1922, AMAE, P 1533 ; Georges Bourdon, « Les chrétiens d'Asie mineure demandent l'autonomie », *Le Figaro*, 28 juillet 1922, p. 1.

d'état-major hellénique déclare que ses « troupes ont pratiquement cessé de combattre⁶⁴ ». Toujours en termes purement militaires, l'armée turque réalise d'énormes prises de matériel, par exemple cent canons et cent cinquante camions durant les seules journées des 30 et 31 août⁶⁵. Mais cette victoire éclatante a un prix : la politique de la terre brûlée poussée à son maximum par les forces grecques.

Lord Saint Davids, administrateur de la compagnie britannique de chemins de fer en Anatolie occidentale, indique : les soldats grecs « ont incendié tous les villages qu'ils traversaient ; ils ont pillé les maisons des particuliers et tué tous ceux qui tentaient de leur résister. Circonstance aggravante : ils ont agi ainsi simplement dans l'intention de nuire. » Or, « les rapports que nous avons reçus déclarent que tous ces actes ont été commis systématiquement par les troupes grecques régulières, en vertu des ordres qui leur avaient été donnés et qu'ils ont été commis par la rage d'hommes qui savaient ne pouvoir garder le pays. » Lord Saint-Davids conclut : « En définitive, les soldats grecs ont été aussi avides de meurtres et de rapines qu'ils avaient été lâches au combat⁶⁶. »

Le député français Émile Wetterlé rapporte de son voyage en Anatolie en 1922 la même conclusion :

« Voilà ce que les Grecs ont fait partout. Pour le simple plaisir de satisfaire leur basse vengeance, ils ont tout détruit, aussi bien ce qui appartenait aux chrétiens de la région, que ce qui était propriété des Turcs. Ils ont transformé sauvagement en un désert un pays d'une grande richesse. Ces prétendus civilisés ont été plus barbares que les hordes de Tamerlan. Ajoutez à cela le vol organisé, et les massacres et le tableau sera complet⁶⁷. »

La Suissesse Noëlle Roger fait des constats identiques, notamment à Urla, près d'Izmir :

« Les murs sont rasés si près du sol qu'on a peine à se figurer qu'un tel bouleversement soit l'œuvre du feu. On dirait une ville pilonnée avec méthode. Elle fait songer aux villages des environs de Verdun. Seulement, ici, on ne s'est pas battu ; ce sont les troupes grecques en retraite qui ont supprimé Vourla [Urla]⁶⁸. »

Autres témoins suisses, Rodolphe Haccius et Henri Cuénod, enquêteurs diligentés par la Croix-rouge, concluent : « Tous deux nous avons assisté depuis 1918 à beaucoup de calamités, mais nous n'avons jamais eu à nous occuper d'une mission plus pénible que ce pèlerinage à travers les ruines, ni connu de plus triste spectacle que l'aspect des habitants dont la physionomie traduisait l'épouvante et la stupeur⁶⁹. »

⁶⁴ Mr. Bentinck à Lord Curzon, 2 septembre 1922, Kenneth Bourne et alii (dir.), *British Documents on Foreign Affairs*, Part II, Series B, tome 29, Lanham (Maryland), University Press of America, 1985, p. 3.

⁶⁵ Télégramme du colonel Mougin, transmis à Paris par le général Pellé le 4 septembre 1922, AMAE, P 1378.

⁶⁶ « Grave réquisitoire d'un lord anglais contre l'armée grecque », *Le Petit Parisien*, 27 septembre 1922, p. 3.

⁶⁷ Émile Wetterlé, *En Syrie avec le général Gouraud*, Paris, Flammarion, 1924, p. 86.

⁶⁸ Noëlle Roger, *En Asie mineure. La Turquie du Ghazi*, Paris, Fasquelle, 1930, pp. 212-213.

⁶⁹ Rodolphe Haccius et Henri Cuénod, délégués du Comité de la Croix-rouge et de l'Union internationale de secours aux enfants, « Mission en Anatolie », *Revue internationale de la Croix-rouge*, novembre 1922, p. 970

Comme en 1921⁷⁰, des volontaires arméniens participent aux incendies, aux pillages et aux massacres⁷¹. Ils sont au premier rang parmi les incendiaires de la ville d'İzmir⁷².

Lord Curzon est contraint par Raymond Poincaré d'accepter la restitution de la Thrace orientale à la Turquie à la conférence de Paris en septembre 1922, convoquée pour présenter de nouvelles propositions d'armistice, tenant compte de la victoire turque. La discussion se passe si mal qu'il doit être transporté dans une pièce voisine, où il pleure, mais, il finit par accepter⁷³. L'armistice de Moudania est signé le 11 octobre. Comme à Lausanne, İsmet (İnönü) dirige la délégation turque. Lloyd George est renversé huit jours plus tard, pour avoir tenté de provoquer une nouvelle guerre anglo-turque.

III) La paix de Lausanne (1922-1923)

A) La première partie de la conférence (novembre 1922-février 1923)

Chef de la délégation turque, İsmet (İnönü) est un des vainqueurs du front de l'ouest. Son but principal est d'assurer la pleine souveraineté de la nouvelle Turquie, ce qui signifie l'abolition des capitulations (avantages fiscaux et judiciaires accordés aux étrangers : voir ci-dessous), l'absence de toute référence, dans le traité, à un foyer national arménien (territoire autonome), et une part de la dette ottomane aussi réduite que possible pour la Turquie. De fait, la délégation turque nettoie elle-même ses cols de chemise et ses pochettes de costume, par manque d'argent ! Bien que jeune (il vient d'avoir trente-huit ans quand la conférence commence), İnönü souffre d'une surdité prononcée, dont il se sert pour vaincre la résistance de ses contradicteurs⁷⁴.

Lord Curzon, qui dirige la délégation britannique, a survécu à la chute du cabinet Lloyd George. Il veut faire rentrer la Turquie dans la SDN immédiatement (où le Royaume-Uni domine, via ses dominions notamment : Canada, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande), et cherche à obtenir un maximum de concessions sur les Détroits. En effet, au XIX^e, Londres voulait des Détroits fermés, pour empêcher la flotte russe de pénétrer en Méditerranée. Entre la convention anglo-russe de 1907 et la révolution bolchevique de 1917, la question ne pose plus ainsi. Après la révolution bolchevique, le gouvernement britannique entend que les Détroits soient ouverts, pour que, le cas échéant, la Royal Navy puisse aller à la rencontre de la flotte soviétique et la couler⁷⁵. L'avantage de Lord Curzon est d'être le seul ministre en exercice, parmi les négociateurs. Son handicap est d'être du côté des perdants.

⁷⁰ Corps d'occupation de Constantinople — 2^e bureau, Bulletin de renseignements des 1^{er} et 2 mai 1921, SHD, 20 N 1082, dossier 3 ; M. Rattigan (Constantinople) à Lord Curzon, 28 juin 1921, *Documents on British...*, tome XVII, p. 282 ; Télégramme de l'amiral Mark Bristol, 29 juin 1921, Çağrı Erhan (éd.), *American Documents on Greek Occupation of Anatolia*, Ankara, SAM, 1999, p. 92.

⁷¹ Rapport du commandant de la 2^e division de cavalerie, Ahmet Zeki, 8 septembre 1922, *Askerî Tarih Belgeleri Dergisi*, n° 121, décembre 2007, p. 82,

https://www.msb.gov.tr/Content/Upload/Docs/askeritariharsiv/ATBD_121.pdf ; Faliş Rıfık Atay, Halide Edip, Yakup Kadri Karaosmanoğlu et Mehmet Asım Us, *İzmir'den Bursa'ya* (« D'İzmir à Bursa »), İstanbul, Atlas Kitabevi, 1980 (1^{re} éd., en ottoman, 1922), p. 64 ; Camille Toureille, « Le Proche-Orient et le pétrole », *Bulletin de la Société française des ingénieurs coloniaux*, n° 79, 1^{er} trimestre 1923, p. 122.

⁷² Maxime Gauin, « Revisiting the Fire of İzmir », *Journal of South Asian and Middle Eastern Studies*, XLI-1, automne 2017, pp. 31-53.

⁷³ Arthur Nicolson, *Curzon: The Last Phase, 1919-1925*, Londres, Constable & C°, 1934, pp. 272-274.

⁷⁴ René Massigli, *La Turquie devant la guerre. Mission à Ankara, 1939-1940*, Paris, Plon, 1964, p. 39.

⁷⁵ A. L. MacFie, « The Straits Question: The Conference of Lausanne (November 1922-July 1923) », *Middle Eastern Studies*, XV-2, mai 1979, pp. 211-238.

Camille Barrère et Maurice Bompard, qui dirigent la délégation française durant la première partie de la conférence, entendent aplanir les divergences entre les négociateurs britanniques et grecs d'une part, turcs d'autre part. Ils veulent obtenir un système transitoire pour remplacer les capitulations judiciaires et un maximum de remboursement de la dette, la France ayant, d'une part, contracté des dettes importantes, auprès des États-Unis, afin de soutenir le gigantesque effort industriel qui a permis de battre l'Allemagne⁷⁶, et d'autre part subi des ravages de la part de l'armée allemande, ravages qui se sont produits dans des régions industrielles et agricoles particulièrement importantes. Ils ont pour avantages le soutien français aux Turcs contre les Grecs, depuis la fin de 1920 ; et la présence de Gabrielle Bompard de Blignière, épouse de Maurice Bompard, qui a dirigé un effort d'assistance pour les blessés durant les guerres balkaniques, son mari étant alors ambassadeur à Istanbul⁷⁷. Leur principal handicap vient des divergences personnelles qui les opposent⁷⁸.

E. Venizelos, qui dirige la délégation grecque, ne se fait plus d'illusions sur les possibilités de reconquête, mais entend céder le moins possible, et, en particulier ne pas payer de réparations pour les dévastations commises entre 1919 et 1922.

Durant la conférence, ont lieu des séances plénières (les plus importantes), des réunions des trois commissions (commission des questions territoriales et militaires ; commission du régime des étrangers ; commission des questions économiques et financières) ainsi que des réunions en sous-commissions.

La première partie de la conférence n'est pas inutile ; elle ne peut pas être appréciée uniquement par son échec ; elle doit l'être aussi au vu des avancées obtenues, et qui se trouvent dans le texte final.

En décembre 1922, la délégation française, en la personne de l'amiral Lacaze, du général Maxime Weygand, de Jules Laroche et de Camille Barrère, intervient pour faire plier Lord Curzon, qui entendait imposer une limitation des effectifs de l'armée turque, une restriction « absurde et inexécutable ». « Non sans peine », les délégués français font renoncer Lord Curzon à ce projet⁷⁹.

Toujours en décembre 1922, plus précisément lors des séances des 12, 13 et 14 de ce mois, Lord Curzon affronte Ismet (İnönü) sur la question foyer national arménien. İnönü expose que, depuis sa rédaction en 1919, le pacte national turc prévoit l'égalité pour les non-musulmans ; les réfugiés arméniens peuvent revenir, à la seule condition que ce soit comme citoyens de la nouvelle Turquie ; il ne saurait être question, expose İnönü, d'un territoire autonome, et objecte que si la Turquie est relativement vaste, les Turcs y sont majoritaires partout et l'Empire britannique est bien plus vaste. Barrère (en séance plénière)⁸⁰ et Laroche (en sous-commission) n'interviennent que pour essayer d'apaiser les discussions⁸¹. Les 6, 7 et 9 janvier 1923 Giulio Cesare Montagna, le chef de la délégation italienne, tente — à la suite d'un entretien entre Mikael Varandian, l'idéologue de la Fédération révolutionnaire arménienne, et Mussolini, le 30 novembre 1922⁸² — d'obtenir un foyer national avec

⁷⁶ Gérard Araud, *Nous étions seuls. Une histoire diplomatique de la France 1919-1939*, Paris, Tallandier, 2023 ; Michel Goya, *Les Vainqueurs. Comment la France a gagné la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2018.

⁷⁷ Sinan Kunalalp (éd.), *Une ambassadrice de France à Constantinople. Les souvenirs de Gabrielle Bompard de Blignières, 1909-1914*, İstanbul, Les éditions Isis, 2016, pp. 68-72.

⁷⁸ Jules Laroche, *Au Quai d'Orsay avec Briand et Poincaré (1913-1926)*, Paris, Hachette, 1957, pp. 167-169.

⁷⁹ Note de Jules Laroche, 14 décembre 1922, AMAE, P 1470 ; Télégramme de Camille Barrère au ministère des Affaires étrangères, 18 décembre 1922, AMAE, P 1471.

⁸⁰ Ministère des Affaires étrangères, *Documents diplomatiques. Conférence de Lausanne*, Paris, Imprimerie nationale, tome I, 1923, pp. 148-187.

⁸¹ « La conférence de Lausanne », *Échos de l'Orient*, 1^{er} janvier 1923, pp. 448-449.

⁸² Alexandre Khatissian, *Écllosion et développement de la République arménienne*, Athènes, Publications de la F.R.A. Dachnaksoutioun, 1989, pp. 379-380

une autonomie réduite, puis un « endroit » où concentrer le retour des réfugiés, mais la délégation turque refuse systématiquement⁸³. Après ce nouvel échec, plus personne n'insiste⁸⁴ : il n'est plus question de foyer national dans le projet de traité présenté fin janvier 1923 (et amendé en février), pas plus, évidemment, que dans le traité signé en juillet. La dernière occasion de faire revenir en masse les réfugiés arméniens est ainsi perdue à cause de l'intransigeance manifestée par leurs nationalistes et par la Ligue internationale philarménienne, installée à Genève⁸⁵.

En janvier 1923, après médiation de la France, de l'Italie et de la Grande-Bretagne, un accord gréco-turc est signé, pour un échange de populations entre les deux pays. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, cet accord n'échange pas « 1 200 000 Grecs contre 400 000 Turcs ». En effet, les sources françaises et américaines (pour ne citer qu'elles) sont très claires là-dessus : en Anatolie occidentale comme en Thrace orientale, la population grecque (et arménienne) a été évacuée, de gré ou de force, par les forces helléniques durant leur retraite, c'est-à-dire avant l'ouverture de la conférence de Lausanne⁸⁶. Par ailleurs, les Grecs d'Istanbul (au sens large), ceux habitant les îles d'Imbros et Tenedos (attribuées à la Turquie par le traité de Lausanne, une mesure prévue dès la conférence de Londres, en février-mars 1921) les Grecs catholiques, les Turcs orthodoxes (une Église dissidente, fondée en 1922), les Arabes grecs-orthodoxes du sud-est anatolien et les orthodoxes non grecs (notamment les Bulgares d'Istanbul et les Russes blancs réfugiés dans cette même ville depuis 1920) ne sont pas concernés⁸⁷. Cet accord est annexé au traité signé en juillet, mais il existe dès janvier, de façon autonome.

Des concessions sont faites aux Turcs sur la dette ottomane : l'extension territoriale de la Grèce en 1913 conduit à un transfert partiel de la dette ottomane vers Athènes ; les parts allemandes, austro-hongroises et bulgares de la dette ottomane, au lieu de passer aux vainqueurs, comme il était prévu dans les traités de 1919-1920 sont effacées ; et les puissances de l'Entente renoncent à réclamer le paiement de frais d'occupation. Il n'est plus question d'entrée immédiate de la Turquie dans la SDN⁸⁸ : ni la délégation turque, ni la délégation française⁸⁹ ne voyaient de nécessité à inclure une telle entrée dans le traité.

Sur la question des Détroits, le texte de la convention annexée au projet de traité de janvier-février 1923⁹⁰ est le même que celui signé le 24 juillet 1923, en annexe du traité de Lausanne⁹¹. La Turquie

⁸³ Ministère des Affaires étrangères, *Documents diplomatiques. Conférence...*, tome I, pp. 240-254 ; « La conférence de Lausanne au jour le jour », *Échos de l'Orient*, 15 janvier 1923, p. 472.

⁸⁴ The Marquess Curzon of Keldeston (Lausanne) to Sir E. Crowe, 9 January 1923, W. N. Medlicott et Douglas Dakin (éd.), *Documents on British...*, tome XVIII, pp. 435-436.

⁸⁵ Délégations arméniennes réunies, Aide-mémoire pour la question du Foyer national arménien, 20 décembre 1922, AMAE, P 16677 ; Lettre adressée par la Ligue internationale philarménienne aux représentants de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie à la conférence de Lausanne, 19 janvier 1923, Tolga Başak (éd.), *British Documents on the Armenian Question (1912-1923)*, Ankara, AVİM, 2018, pp. 417-419 ; Karabet J. Basmadjian, *La Nation arménienne*, Paris, J. Gamber, 1923.

⁸⁶ Entre autres : Compte-rendu de renseignements reçus dans la journée, n° 132, 7 septembre 1922, SHD, 20 N 1096 ; Télégramme de Raymond Poincaré au ministre de France à Athènes, 9 septembre 1922, AMAE, P 1380 ; Télégramme de l'*USS Litchfield* à Bristol, 7 septembre 1922 (version corrigée), Bibliothèque du Congrès, Washington, Bristol papers, carton 76, dossier Smyrna, Navy Messages Received 1922.

⁸⁷ Émile Kolodny, *Îles et populations en Méditerranée orientale*, Istanbul, Les éditions Isis, 2004, p. 209.

⁸⁸ Ministère des Affaires étrangères, *Documents diplomatiques. Conférence...*, tome II, pp. 29-83.

⁸⁹ Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, à MM. Camille Barrère et Maurice Bompard, ambassadeurs de France, ministres plénipotentiaires de la République française à la conférence de Lausanne, 22 novembre 1922, AMAE, 118 PA-AP 65.

⁹⁰ Ministère des Affaires étrangères, *Documents diplomatiques. Conférence...*, tome II, pp. 84-91.

⁹¹ <https://mjp.univ-perp.fr/traites/1923detroit.htm>

concède la démilitarisation du Bosphore des Dardanelles, mais obtient que le littoral de la mer de Marmara ne soit pas concerné, et que 12 000 hommes de troupe, en plus des policiers et gendarmes, puissent stationner à Istanbul.

Pourquoi dans ces conditions, la conférence s'interrompt-elle en février 1923 ? Principalement sur la question des capitulations. Depuis le XV^e siècle, l'Empire ottoman a accordé à certains étrangers des avantages fiscaux (allant jusqu'à l'exemption d'impôts) et judiciaires, c'est-à-dire, concrètement, le droit d'être jugé par un tribunal spécial (mixte) et l'interdiction des perquisitions hors de la présence de son consul ou d'un de ses représentants. Dans le cas de la France, les appels interjetés contre les jugements de ces tribunaux mixtes sont traités par une chambre spéciale de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Le terme *capitulations* est utilisé car les accords sont rangés par chapitres — cela n'a rien à voir avec une capitulation militaire⁹². L'abolition des capitulations fiscales ne pose pas de problème particulier : dès avant la paix, des voix officielles et officieuses des intérêts français en Orient avaient acté la disparition prochaine de ces avantages anachroniques⁹³. Ils ne sont pas défendus à Lausanne. L'idée même de la suppression des capitulations judiciaires n'est pas contestée : c'est ce par quoi les remplacer qui provoque la suspension de la conférence.

En effet, les puissances occidentales insistent pour obtenir un régime transitoire de cinq ans, éventuellement renouvelable, pour les litiges civils (le code pénal ottoman de 1858 étant complètement laïcisé, à la différence du code civil), d'ici à ce que le droit turc soit modernisé et achève sa laïcisation ; même le Japon, nettement favorable à la Turquie sur les autres questions, demande aimablement à İnönü de se montrer conciliant⁹⁴. C'est là qu'İnönü commet sa seule erreur importante de la conférence : il affirme que le droit turc est suffisant⁹⁵ ; la délégation turque s'en tient à cette position, ce qui provoque (avec la question de Mossoul) la suspension de la conférence (mais non des négociations) en février 1923⁹⁶.

B) *La deuxième partie et le traité de paix (avril-juillet 1923)*

Après l'échec de sa politique de force, Lord Curzon adopte, dès avant la réouverture de la conférence une attitude plus conciliante. Dans le même temps, un groupe de banques britanniques rachète la Banque des chemins de fer orientaux de Zurich, qui était en difficulté à cause de la chute du mark. Le groupe américain et le groupe dominé par les capitaux français qui, eux aussi, voulaient racheter cette société sont pris de vitesse. Or, cette banque possède (entre autres) la majorité des actions de la compagnie des chemins de fer Mersin-Tarsus-Adana⁹⁷. Ainsi assurés d'une position économique meilleure pour leur pays, les négociateurs britanniques se montrent moins insistants sur la question des capitulations pendant la seconde partie de la conférence. İnönü ne cède évidemment pas plus que pendant la première partie de la conférence. Par ailleurs, depuis janvier au moins, des Libanais

⁹² Gilles Veinstein, « Les capitulations Franco-Ottomanes de 1536 sont-elles encore controversables? », dans Vera Constantini (dir.), *Living in the Ottoman ecumenical community: Essays in honour of Suraiya Faroqhi*, Leyde-Cologne-Boston, E. J. Brill, 2008, pp. 71-88.

⁹³ Comité France-Orient, Rapport d'ensemble sur les conditions de paix de la Turquie et de la Grèce, 25 janvier 1922, AMAE, P 1529 ; Maurice Honoré, « Pour la paix de l'Orient », *La Nouvelle Revue*, 1^{er} mars 1922, p. 27 ; Maurice Honoré, « En Orient — Le désastre anglo-grec », *La Nouvelle Revue*, 1^{er} octobre 1922, p. 196.

⁹⁴ Ministère des Affaires étrangères, *Documents diplomatiques. Conférence...*, tome I, pp. 442-445, 453-459 et passim.

⁹⁵ Ibid., p. 460.

⁹⁶ Ibid., tome II, pp. 16-21 et 126-129.

⁹⁷ Saint-Brice (Louis de Saint-Victor de Saint-Blancard), « On voit s'affirmer l'entente des Anglais et des Turcs », *Correspondance d'Orient*, juin 1923, pp. 323-326.

favorables au mandat demandent une abolition des capitulations au Liban ; ils voient sans déplaisir la perspective d'une abolition en Turquie⁹⁸.

En conséquence de tout cela, 19 mai 1923 (un peu plus de deux mois avant la signature du traité), l'abolition des capitulations est actée⁹⁹. L'article 28 du traité est parfaitement clair : « Les Hautes Parties contractantes déclarent accepter, chacune en ce qui la concerne, l'abolition complète des Capitulations en Turquie à tous les points de vue. » Cette abolition prend effet en octobre 1923, soit trois mois seulement après la signature du traité.

En juin, les négociateurs ouest-européens, et notamment français, cèdent sur le remboursement en monnaie de papier plutôt qu'en or. Plus exactement, le traité de Lausanne ne parle pas du mode de remboursement, ce qui revient au même. En effet, Kemal (Atatürk), alerté sur ce point par Celâl Bayar (responsable des questions économiques à la délégation turque, futur ministre de l'Économie, puis Premier ministre et finalement président de la République), considère qu'un paiement en or grèverait encore plus les finances turques, car la Turquie ne possède pas de mines d'or ; et, pour ne rien arranger, les mines de ce métal précieux sont souvent dans des pays sous contrôle britannique (Canada, Afrique du sud, Australie). Cela dit, les créanciers de la Turquie ne s'en sortent pas si mal, pendant plus de vingt ans : je ne veux remuer de couteau dans les plaies de personne, mais jusque vers 1945, la livre turque est une monnaie forte et stable¹⁰⁰.

Concernant les dévastations causées par les forces grecques, le compromis est le suivant : la Grèce reconnaît, par le traité, ses crimes de guerre, mais la Turquie renonce à réclamer des compensations financières. L'article 59 du traité indique en effet :

« La Grèce reconnaît son obligation de réparer les dommages causés en Anatolie par des actes de l'armée ou de l'administration helléniques contraires aux lois de la guerre.

D'autre part, la Turquie, prenant en considération la situation financière de la Grèce telle qu'elle résulte de la prolongation de la guerre et de ses conséquences, renonce définitivement à toute réclamation contre le Gouvernement hellénique pour des réparations. »

C'est peu ou prou la solution proposée par la délégation grecque dès décembre 1922 — ce qui ne fait que souligner l'importance de la première partie de la conférence. Il existe bien une compensation de fait : l'annexion, par la Turquie, du faubourg de Karaağaç, en face d'Edirne. Mais la France ne voulait pas que ce fût une compensation explicite. En effet, les Anglo-Saxons s'étaient opposés, en 1919, à une compensation des réparations allemandes par l'annexion de territoires, la Sarre par exemple, et le gouvernement Poincaré craint qu'une telle disposition dans le traité de Lausanne ne donne des espoirs irréalistes à la droite nationaliste, une forte composante de sa majorité parlementaire¹⁰¹, dans un contexte où la Ruhr est occupée par les forces françaises et belges, afin de contraindre l'Allemagne à payer ce qu'elle doit¹⁰².

⁹⁸ Joseph Saouda, « Rapport sur les capitulations », *Correspondance d'Orient*, juin 1923, pp. 337-346 (texte daté du 6 février).

⁹⁹ « La deuxième conférence (suite) », *Correspondance d'Orient*, juin 1923, p. 360.

¹⁰⁰ https://www.bnb.bg/bnbweb/groups/public/documents/bnb_publication/pub_np_seemhn_02_10_en.pdf

¹⁰¹ Télégramme de Raymond Poincaré au général Pellé, 20 mai 1923 ; Télégramme d'Henri de Marcilly à Raymond Poincaré, 21 mai 1923 ; Télégramme du général Pellé à Raymond Poincaré, 21 mai 1923, AMAE, P 1501.

¹⁰² Stanislas Jeannesson, *Poincaré, la France et la Ruhr, 1922-1924. Histoire d'une occupation*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1998.

Les clauses sur les minorités, notamment celle qui garantit l'égalité civile, sont fondées sur la réciprocité avec la Grèce, conformément à ce que souhaitaient les délégations turque et française¹⁰³. Par exemple, l'article 38 indique :

« Le Gouvernement turc s'engage à accorder à tous les habitants de la Turquie pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté, sans distinction de naissance, de nationalité, de langue, de race ou de religion.

Tous les habitants de la Turquie auront droit au libre exercice, tant public que privé, de toute foi, religion ou croyance dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public et les bonnes mœurs.

Les minorités non-musulmanes jouiront pleinement de la liberté de circulation et d'émigration sous réserve des mesures s'appliquant, sur la totalité ou sur une partie du territoire, à tous les ressortissants turcs et qui seraient prises par le Gouvernement turc pour la défense nationale ou pour le maintien de l'ordre public. »

Et l'article 45 précise : « Les droits reconnus par les stipulations de la présente Section aux minorités non musulmanes de la Turquie sont également reconnus par la Grèce à la minorité musulmane se trouvant sur son territoire. »

Précisons à ce sujet que les minorités sont les Grecs, les Juifs et les Arméniens, mais non pas, contrairement à ce que certaines formulations du traité pourraient laisser penser, l'ensemble des non-musulmans : les Assyriens et les Turcs orthodoxes ne sont pas rangés parmi les minorités au sens du traité de Lausanne.

Par l'article 3, alinéa 2, la question de Mossoul est confiée à la Société des nations. Cette dernière arbitre en 1926 en faveur de l'Iraq, c'est-à-dire du Royaume-Uni. Un compromis est trouvé la même année : outre une légère rectification de frontière en faveur des Turcs, 10 % des revenus pétroliers du gouvernement irakien sont attribués à la Turquie par l'article 14 du traité d'Ankara.

La convention sur les Détroits prévoit, par son article 4, la démilitarisation de certaines îles grecques (îles de Samothrace, Lemnos, Imbros, Tenedos et les îles aux Lapins, toutes conquises en 1912-1913) ; le traité de Lausanne proprement dit interdit, par l'article 13, de fortifier les autres (Mitylène, Chios, Samos et Nikaria). De même, le Dodécanèse, qui passe de l'Italie à la Grèce par le traité de Paris de 1947, est démilitarisé par ce même traité¹⁰⁴.

Sur la question des Détroits, comme je le disais, c'est le texte de janvier qui est repris. Par la convention de Montreux en 1936, la Turquie obtient le droit de fortifier à nouveau le Bosphore et les Dardanelles, et d'y stationner autant d'hommes qu'elle le souhaite¹⁰⁵. Atatürk a en effet profité du changement du contexte international (la montée des menaces fasciste et nazie), ainsi que du rapprochement avec le Royaume-Uni après 1926, devenu spectaculaire dans le contexte de la guerre d'Éthiopie, où Londres et Ankara sont les adversaires les plus fermes de l'agression fasciste contre ce pays d'Afrique¹⁰⁶. La Suisse, et plus précisément le canton de Vaud, sont encore une fois retenus comme lieu de négociation.

¹⁰³ Réunion des ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, d'Italie et de France, à Paris, pour traiter de la question d'Orient — 2^e séance, jeudi 23 mars 1922, p. 14, AMAE, 118 PA-AP 62.

¹⁰⁴ <https://mjp.univ-perp.fr/traites/1947italie.htm>

¹⁰⁵ https://www.mfa.gov.tr/data/Kutuphane/Kurucu_Anlasmlar/montro-anlasmasi.pdf

¹⁰⁶ Yuluğ Tekin Kurat, « Anglo-Turkish Relations during Kemal Atatürk's Presidency of the Turkish Republic », *The Journal of Ottoman Studies*, IV, 1984, pp. 127-131.

Conclusion

Le traité de Lausanne est un traité d'égal à égal, fruit de véritables négociations, parfois laborieuses, mais toujours franches. Il prend en compte de la spécificité turque : une entrée en guerre plus tardive, et surtout le fait que les Turcs soient les seuls à avoir perdu, en 1918, puis gagné, en 1922, la Première Guerre mondiale.

Il explique le choix de la paix par Kemal Atatürk par la suite, notamment les efforts de réconciliation avec la Grèce, à partir de 1928, mais aussi le choix de l'OTAN par Ismet İnönü et son successeur à la présidence Celâl Bayar, en 1949-1952. Traitée comme égale par l'Occident, la Turquie a pu s'y intégrer.